

DEL2024_03_016

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 24
Votants : 33



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt mars, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, M. Ludovic PEDRO, M. Emin SARACOZ, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Laurent CHAINEY, M. Farid KACHOUR

M. Alain SCHUMACHER (donne procuration à M. Emin SARACOZ), Mme Djena DIARRA (donne procuration à M. Jean ARSLAN), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Nafi SIBY), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Kevin CAUCHIE (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Serge CADIO a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DENOMINATION DU NOUVEAU CENTRE SOCIAL SIS 30 RUE DE COURTAIS MONTFERMEIL

Sur proposition de Franck BARTH.

Le projet de préfiguration du Centre social a été validé par le conseil d'administration de la CAF de Seine-Saint-Denis, les axes ont été validés en Conseil Municipal le 31 janvier 2024, la convention de préfiguration est signée. Les travaux de rénovation touchent à leur fin, l'aménagement de l'équipement est en cours, la commission de sécurité a validé la possibilité d'ouverture de l'équipement. L'ouverture a eu lieu lundi 4 mars 2024 sous réserve de la disponibilité de l'agent d'accueil. Le choix du nom de l'équipement devient primordial pour permettre aux habitants de s'approprier et identifier ce nouveau lieu. Le nom soumis au vote est AGORA, Terre des hommes. Le terme Agora pour l'ancrage démocratique de ce lieu, qui a vocation telle la place publique de libérer la parole et de permettre aux habitants de s'impliquer dans les projets municipaux. Le choix de Terre des hommes, ouvrage autobiographique qui relate l'aventure de la conquête aéropostale revêt un caractère philosophique. En effet, Antoine de Saint-Exupéry nous livre une vision de la planète vue d'en haut, il nous incite à prendre de la hauteur et met en exergue ce qui relie les hommes : la solidarité, la responsabilité et le dépassement de soi qui nous unis. Toutes ces valeurs qui font l'essence des Centres sociaux.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 et l'article L. 2122-29,

DEL2024_03_016

Vu la délibération n°2023_06_144 du 28 juin 2023 relative au dépôt et à la signature des autorisations d'urbanisme nécessaires à la transformation de l'ex-antenne CPAM, sise 30 rue de Courtais (93370 Montfermeil), en un centre social,

Vu la délibération n°2024_01_011 du 31 janvier 2024 validant les axes du projet de préfiguration et le conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'ouverture du Centre social,

Vu la nécessité de choisir un nom officiel pour le Centre social de Montfermeil,

Considérant, que la dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du conseil municipal,

Considérant, que la livraison de l'équipement a été effective à compter du 22 février 2024, après passage de la commission de sécurité,

Considérant l'importance de sélectionner une dénomination qui reflète les valeurs et la mission du Centre social de Montfermeil ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'approuver le nom « AGORA, Terre des Hommes » pour le centre social sis 30 rue de Courtais, 93370 Montfermeil.

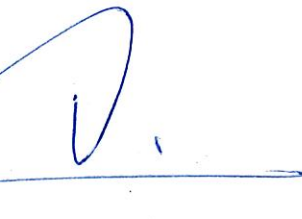
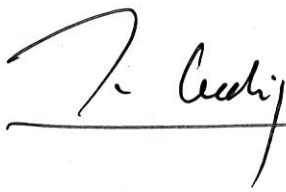
**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :
33 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Naft SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Emin SARACCOZ, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Serge CADIO

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 25/03/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 25/03/2024

Montfermeil, le 25/03/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

